



REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF RALLYE MODERNES

INFORMATIONS

Asa Organisatrice :	ASA ARDECHE
Nom du Rallye :	RALLYE DU BAS VIVARAIS
Date :	14 et 15 NOVEMBRE 2026
Niveau d'inscription (<i>Régional, National, Inter.</i>) :	REGIONAL COEFFICIENT 2
Eligibilité :	COUPE DE FRANCE 2027
Participation étrangère autorisée	OUI
Visa Ligue (date et numéro) :	R49 du 31/08/2026
Permis d'organisation FFSA (date et numéro) :	663 du 31/08/2026
Personne désignée par l'ASA en contact avec la FFSA pour l'obtention du permis d'organisation	
Nom :	POLETTI Raphael
Téléphone :	06/85/08/96/95
Mail :	raphael.poletti@cpis-aubenas.fr
Comité d'Organisation	
Président :	MASCLAUX Sébastien / JOUVE Denis
Membres :	Mr Caro Jean / Mr Deleuze Joel / Mr Payan Luc / Mr Rey Fanck / Mr Serre Romain / Mr Cagnet Michel / Mr Villeneuve Bastien / Mr Baratier Joel / Mme Bidard Caroline / Mr Issartel Dorian / Mme Moulin Colette / Mr Maurel Richard
Secrétariat du Rallye, Adresse :	MOULIN COLETTE
Téléphone :	07 49 99 64 81
Mail:	asa.ardecche@gmail.com
Permanence du Rallye :	Presbytère de Ruoms Parc fermé de RUOMS , parking Charles de Gaulle
Lieu, date, horaire :	Lieu : RUOMS Date : 14 et 15 NOVEMBRE 2026 Horaires : identiques à ceux du Rallye

Organisateur technique	
Nom :	ASA ARDECHE Mr Caro Jean
Adresse :	6 Pace de la gare
Téléphone :	07380 Lalevade d'Ardèche
Mail :	07 49 99 64 81

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement	LUNDI 7 SEPTEMBRE 2026
Ouverture des engagements	LUNDI 21 SEPTEMBRE 2026
Clôture des engagements	LUNDI 2 NOVEMBRE 2026 à minuit
Parution du carnet d'itinéraire	MERCREDI 4 NOVEMBRE 2026
Distribution du Road-Book (<i>lieu, date, heure</i>)	A télécharger sur le site de l'ASA ARDECHE à partir du mercredi 4 NOVEMBRE 2026
Reconnaisances (<i>dates & heures</i>)	Dimanche 8 NOVEMBRE 2026 de 8h30 à 18h00 – Vendredi 13 NOVEMBRE 2026 de 8h30 à 18h00
Vérifications administratives (<i>lieu, date, heure</i>)	Pré Vérifications administratives le Dimanche 8 NOVEMBRE 2026 de 8H00 à 14H00 au SUPER U Brasserie « le Coin de Table » à Ruoms Vérifications administratives le Samedi 14 NOVEMBRE 2026 de 7H00 à 11H45 Salle des fêtes de Ruoms
Vérifications techniques (<i>lieu, date, heure</i>)	Samedi 14 NOVEMBRE 2026 de 7h15 à 12h00 - Lieu Parking du Stade à Ruoms
Mise en place du parc de départ (<i>lieu, date, heure</i>)	Samedi 14 NOVEMBRE à partir de 7h15 Lieu Parc fermé de RUOMS , parking Charles de Gaulle
1 ^{ère} réunion des Commissaires Sportif (<i>lieu, date, heure</i>)	Samedi 14 NOVEMBRE 2026 à 11H00 Presbytère de Ruoms Parking Charles de Gaulle
Publication des équipages admis au départ (<i>lieu, date, heure</i>)	Samedi 14 Novembre 2026 12H15
Publication des heures et ordres de départ (<i>lieu, date, heure</i>)	Samedi 14 Novembre 2026 12H30
Briefing des pilotes (<i>lieu, date, heure</i>)	Transmis par écrit lors des vérifications administratives le Samedi 14 NOVEMBRE de 7h00 à 11h45 Salle des Fêtes de RUOMS
Départ (<i>lieu, date, heure</i>)	Départ 1 ^{er} étape le Samedi 14 Novembre 2026 à 13h30 Parc fermé de RUOMS , parking Charles de Gaulle

	Départ 2 ^{ème} étape le Dimanche 15 Novembre à 7h30 Parc fermé de RUOMS , parking Charles de Gaulle
Publication des résultats partiels (<i>lieu, date, heure</i>)	Publication des résultats après le dernier concurrent le Dimanche 15 Novembre Parc fermé de RUOMS , parking Charles de Gaulle
Arrivée (<i>lieu, date, heure</i>)	Arrivée 1 ^{er} étape à RUOMS le Samedi 14 Novembre à 15h58 du premier concurrent au Parc fermé de RUOMS, parking Charles de Gaulle. Arrivée finale du premier concurrent le Dimanche 15 Novembre à 10h48 Parc fermé de RUOMS , parking Charles de Gaulle
Vérifications finales (<i>lieu, date, heure</i>)	Vérification finale le Dimanche 15 Novembre à la fin du rallye. Lieu : Garage Auto Moto 07 à RUOMS
Taux horaire de la main d'œuvre	60 € TTC
Publication des résultats (<i>lieu, date, heure</i>)	Publication des résultats du rallye partiel le site de la FFSA et sur le site CHRONODIUM
Remise des prix (<i>lieu, date, heure</i>)	Dimanche 15 Novembre 2026 au Podium du Parc fermé de RUOMS , parking Charles de Gaulle

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile ASA ARDECHE organise les 14 et 15 Novembre 2026 le Rallye Régional du Bas Vivarais

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Rhône Alpes, **sous le n° R49 du 31 Aout 2026 et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro 663 délivré le 31 Aout 2026**

1.1P. OFFICIELS

Observateur :

Mr Berthon Daniel Licence n°1621

Commissaires Sportifs :

Mr Veyret Emmanuel Licence n°1316 (Président)

Mr Agostinho Armand Licence n° 12775

Mr Decarpentrie Max Licence n°3433

Secrétaire Commissaires Sportifs :

Mme Besancon Monique Licence n° 9682

Directeur de Course :

Mr Heritier Thierry Licence n°1713 (Directeur de course Général)

Mr Benoit Laurent Licence n° 46771 (Directeur de course VHC)

Directeur de Course Adjoint :

Mr Boi Pierre Licence n°12623

Mr Agier Adrien Licence n° 324027

Mme Chioru Catherine Licence n°8654

Médecin Chef :

Mme Adt Cécile. Licence n°242399

Commissaire Technique responsable :

Mr Maccolini Matthieu Licence n°228892 (Modernes)

Mr Coquet Bernard Licence n°1324 (VHC)

Commissaires Techniques :

Mr Biagioni Christophe (Adjoint Modernes) Licence n° 169294

Mr Forestello Jean Pierre Licence n°11620

Mr Monier Dominique Licence n° 55260

Mme Palmer Camille Licence n° 233380

Mr Blachier Jean Loup Licence n° 261762

Chargés des relations avec les concurrents :

Mr Pitarch Floreal Licence n°2729

Mme Simon Sylvie Licence n° 214749

Mme Forestello Isabelle n°138486

Chargés des relations avec la presse :

Mr Poletti Raphael Licence n°128678

Juges de Faits :

Mr Gibilli Christian Licence n°3302

Chronométrateur :

Chronodium Mr.Nantet Julien Licence n°345645

Classement :

Chronodium Mr Nantet Julien Licence n°345645

Speaker :

Mr Vezolles Patrick

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives.

Pré-Vérifications administratives le Dimanche 8 Novembre 2026 de 8H00 à 14H00 au Super U Brasserie « Le coin de table » à Ruoms.

Vérifications Administratives obligatoires le Samedi 14 Novembre 2026 de 7H00 à 11H45 Salle des fêtes de Ruoms.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au rallye du Bas Vivarais doit adresser par courrier uniquement au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le Lundi 2 Novembre 2026 minuit.

3.1.10P. Le nombre total des engagés est fixé à 220 Voitures maximum pour les deux rallyes, soit 180 voitures en modernes et voitures en 40 VHC. Le nombre pourra évoluer en fonction des engagements reçus pour les 2 rallyes sans dépasser le nombre de 220 Voitures.

3.1.11.1P. Montant des droits d'engagement :

- 340€ avec la publicité facultative pour les équipages 100% licenciés ASA ARDECHE
- 360€ avec la publicité facultative pour les équipages 50% licenciés ASA ARDECHE
- 380€ avec la publicité facultative proposée par l'organisateur pour les autres équipages
- 640€ sans la publicité facultative

Ces tarifs inclues la géolocalisation. Une caution de 200€ sera demandée pour le transpondeur.

3.1.11.2P Si désistement : Application du règlement FFSA

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

3.3P. Ordre de départ pour du rallye :

Samedi 14 Novembre 2026 : 1^{er} catégorie VHC / 2^{ème} Catégorie Moderne

Dimanche 15 Novembre 2026 : 1^{er} catégorie VHC / 2^{ème} Catégorie Moderne

3.3.2. L'attribution des numéros se fera dans l'ordre croissant, en respectant l'ordre suivant :

- Série 1 : Pilotes classés par la FIA (Priorité A)
- Série 2 : Pilotes classés par la FIA. (Priorité B)
- Série 3 : Pilotes prioritaires FFSA Rallyes (priorité A)
- Série 4 : **Pilotes désignés comme performants par l'organisateur en fonction de leurs résultats précédents** (limités à une dizaine environ).
- Série 5 : Tous les autres pilotes dans l'ordre croissant des classes suivantes :
A8W, R5/Rally2, Rally2 kit, **GT+**, RGT, Rally3, , GT10, A7S, A7 K, Rally4, F215, F214, A8, R4, N4, R3, A6K, FRC, **e-Rallye5**, Rally5, R2, F213, **FR6**, A7, N3, A6, GT9, R2J, FR2, A5K, F212, A5, R1, N2, N1, F211, N2Série.

Dans chaque classe, il sera tenu compte des performances des équipages (pilotes et voitures) ainsi que du classement des pilotes dans les divers championnats, coupes ou trophées.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera autorisée uniquement sur la commune de Ruoms, suivant le plan mis à disposition sur le site de l'Asa.

La mise en place des assistances sera autorisée dans le parc d'assistance de Ruoms le Vendredi 13 Novembre à partir de 16H00 les remorques sont interdites sur le parc d'assistance, elles doivent être au parc remorque des Vignerons face à la zone commerciale.

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le Rallye Régional du Bas Vivarais représente un parcours de 161,20 km.

Il est divisé en 2 étapes et 2 sections.

Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 37,40 km.

Les épreuves spéciales sont :

1^{ère} étape Samedi 14 Novembre Section 1

- ES 1 AUTAJON / BESSAS 7,20 km
- ES 2 CLAIRAC / PLEOUX 5,20 km
- ES 3 LES VANS / BANNE 6,30 Km

2^{ème} étape Dimanche 15 Novembre Section 2

- ES 4 AUTAJON / BESSAS 7,20 km
- ES 5 CLAIRAC / PLEOUX 5,20 km
- ES 6 LES VANS / BANNE 6,30 Km

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de : **3**

Les reconnaissances auront lieu aux dates et heures suivantes :

Dimanche 8 NOVEMBRE 2026 de 8h30 à 18h00 – Vendredi 13 NOVEMBRE 2026 de 8h30 à 18h00

Des contrôles de vitesse auront lieu sur les différentes ES

Le road book sera téléchargeable à partir du mercredi 4 Novembre 2026 sur le site de l'ASA Ardèche.

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

SCRATCH

PREMIER 340,00€

DEUXIEME 200,00€

TROISIEME 125,00€

Remise des prix par classe

Classement	De 1 à 3 partants	De 4 à 6 partants	De 7 à 9 partants	Plus de 10 partants
1er de Classe	170€	340€	340€	340€
2ème de Classe	00.00€	170€	170€	170€
3ème de Classe	00.00€	00.00€	100€	100€
4ème de Classe	00.00€	00.00€	00.00€	50€

COUPE DES DAMES 300,00 € Si plus de 3 partants sinon 50% du prix COUPES :

Classement Général Les trois premiers du scratch

Groupes : Les trois premiers de chaque groupe.

Classes : A chaque équipage primé.

Equipe Féminin la première du classement.

Les coupes ne sont pas cumulables.

Tous les prix sont cumulables.

Les chèques seront envoyés par la poste dans la semaine suivante le rallye. Les coupes ne sont pas cumulables.